MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Localisation

Département : Somme

Commune : DOULLENS

Autres communes :

# R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre

# Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/09/1924

Étendue de la protection : Restes de l'ancienne église, comprenant la nef avec ses bas côtés et l'amorce de l'abside à l'Est : classement par décret du 4 septembre 1924

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.